

Bien indiquer les sources

I. Introduction

Pour réaliser un travail spécialisé, on utilise des informations élaborées et rédigées par d'autres personnes pour représenter un thème donné. Chaque livre, revue ou photo utilisé(e) est désigné(e) comme une « source » dont on « prend » des informations pour les utiliser dans son propre ouvrage.

En citant des éléments, l'auteur d'un travail reprend une partie d'un ouvrage qui ne lui appartient pas. Lorsqu'on a créé un ouvrage (un livre, une dissertation, etc.), on a automatiquement le droit de décider des personnes pouvant utiliser cet ouvrage. Tout cela est régi par le « droit d'auteur ». Les citations sont elles aussi réglementées dans le droit d'auteur : différentes règles déterminent quand et dans quelle mesure il est permis de citer des parties d'un ouvrage d'une autre personne.

II. A quoi ressemble une bonne indication de la source ?

Lorsque l'on cite une partie d'un autre ouvrage, il faut indiquer cet ouvrage comme source de la citation. L'indication d'une source doit contenir au moins les éléments suivants :

Nom de l'auteur ;
Titre de la source ;
Année de publication.

D'autres éléments peuvent venir s'ajouter à cette base en fonction de la nature de la source (livre, journal ou site Internet). Lorsqu'on ne trouve pas une information, on peut toujours indiquer « Inconnu » ou « Sans année » ou quelque chose de similaire.

Le principe général suivant s'applique : il faut être le plus précis possible lorsqu'on indique une source. Les exemples suivants doivent montrer comment présenter différentes indications de sources.

1. Livres

Exemple fictif : Hans Muster : Technique automobile. Berne, 2006, p. 50.
Explication : Nom de l'auteur : Titre. Edition, année, page d'où provient le texte cité.

2. Internet

Sur Internet, il n'est pas toujours facile de créer une indication complète des sources car il manque souvent d'importantes informations. Pour la date, on n'a pas de différence avec les ouvrages imprimés :

Pour les sources Internet, veuillez indiquer la date de la dernière visite car les contenus changent souvent sur Internet. Une autre information est importante pour les sites Internet : l'adresse Internet complète (« URL »).

Indication de la source : « Koala », <http://de.wikipedia.org/wiki/Koala>, 22.03.2008.
Explication : [Auteur inconnu, donc pas d'indication], « Titre » de la page (dans ce cas le titre principal), adresse Internet, date du dernier accès.

3. Photo tirée d'Internet

Indication de la source : « Le vieil arbre », http://gallery.dralzheimer.stylesyndication.de/wallpaper/der_alte_baum.jpg.html, 22.03.2008
Explication : [Auteur inconnu, donc pas d'indication], « Titre de la page », adresse Internet du site où figure la photo (pas l'adresse de la photo), date d'accès.

4. Index des sources et notes de bas de page

Une liste de toutes les sources (index des sources) utilisées dans le travail doit figurer à la fin du travail.

En cas de citation littérale ou d'insertion d'une image, la source doit être directement indiquée à côté de la citation ou près de l'image (en plus de la liste des sources). Le mieux est d'utiliser une note de bas de page pour ce faire. Veuillez observer la note de bas de page¹ pour un exemple correspondant.

Tous les ouvrages traités en ce sens (et donc non cités littéralement) apparaissent également dans l'index des sources et doivent aussi faire l'objet d'une note de bas de page. Veuillez observer la note de bas de page² pour un exemple correspondant.

III. Citations manquantes ou erronées

Les conséquences en cas de citations manquantes ou erronées sont expliquées dans les directives de l'UPSA relatives à la procédure à adopter en cas de plagiat.

IV. Entrée en vigueur

Les présentes directives entrent en vigueur au 1^{er} août 2015.

Berne, le 21 juillet 2015

Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
CAQ Conseillers de service à la clientèle

Signé Peter Linder
Président
CAQ Conseillers de service à la clientèle

Signé Jürg Fluri
Secrétaire
CAQ Conseillers de service à la clientèle

¹ Hans Muster : Technique automobile. Berne, 2006, p. 50.

² Voir Hans Muster : Technique automobile. Berne, 2006, p. 50.